

COMPTE RENDU

REUNION DU 21 DECEMBRE 2022

Objet :

Suivi du plan d'actions mis en place suite aux préconisations du cabinet AConsult pour réduire les nuisances olfactives de la plateforme.

Lieu :

Mairie de Boisset

Personnes présentes :

Les maires de Boisset-St-Priest et de Soleymieux

M. Parot-Urroz, DDPP

Jonathan Gayard

P. Podevin et S. Duplan, le Lis martagon

Excusés : G. Gachet, DDPP, B. Schummer, FNE, le maire de St-Georges-Hauteville

M. Parot-Urroz rappelle que, suite au rapport d'expertise de AConsult, J. Gayard avait produit un plan d'actions pour réaliser les aménagements préconisés.

M. Gayard en fait le point :

- Les livraisons de Purina ne sont pas encore arrêtées, suite au retard de la mise en route du méthaniseur. Elles sont actuellement réduites de moitié avec 30 à 40 t/mois et devraient cesser prochainement ;
- L'ensemble des tonnages a été réduit de 30 % en juillet, août et septembre ;
- La part de refus et de déchets vert a été augmentée ;
- Des dégrilleurs ont été aménagés à l'entrée des 2 bassins pour limiter l'entrée de matière et les bassins ont été curés en juillet.

[Le Lis martagon fait remarquer qu'il s'agit plutôt de « décanteurs » qui ne paraissent pas très efficaces (cf photos) notamment par gros apport de pluie. A curer régulièrement au minimum, voire améliorer le procédé. Il est signalé (cf photos) que les bassins étaient récemment très pleins, contrairement à ce qui avait été recommandé par S. Trédan de la SEDE.]

- La plantation des haies sur le terrain de la plateforme a été reportée.

La commune de Boisset (responsable du projet : Thibaut Vitale) envisage de planter une contre-haie à l'extérieur du terrain chantier prévu par les chasseurs. L'automne, période favorable pour la plantation étant passée, il serait préférable d'attendre.

[A la suite d'un échange sur l'efficacité des haies et le délais de pousse, la plantation ne paraît pas prioritaire.]

- La certification RISPO (association de producteurs de compost dont J. Gayard est adhérent) a été accordé au compost produit. L'audit, par une personne indépendante, se fait en 3 parties : la 1e, sur le terrain, a été réalisée et justifie l'accord du certificat. Un « test cresson » a été réalisé pour mesurer la maturité du compost. Les 2 autres parties de l'audit sont à venir, sur documents.

[Le Maire de Soleymieux remarque que la conformité du compost n'a pas de rapport avec ce qui préoccupe des riverains : les nuisances olfactives.]

- La cribleuse de maille 30 (au lieu de 20) est mise à disposition de J. Gayard plus souvent par Véolia. L'achat neuf (250 000 €) n'est pas envisageable. Éventuellement d'occasion. J. Gayard cherche des prestations extérieures pour rentabiliser la machine si il l'achète.

- Problèmes d'approvisionnement des plaques de gel. Prévues au printemps. En attendant, J. Gayard a utilisé la vaporisation.

- Le registre informatisé n'est pas mis en place.

M. Parot-Urroz demande qu'il soit fait en janvier.

J. Gayard donne d'autres informations :

- Le tonnage 2022 de Rousselot a été de seulement 86 t.

- Les boues entrant seront prochainement toutes chaulées et centrifugées et donc moins odorantes et le cycle de compostage sera plus court.

P. Podevin communique les tableaux de ressenti mis à jour à mi-décembre.

Ils font apparaître que l'amélioration n'est pas concluante par rapport à 2021, même depuis les aménagements réalisés.

Une demande de permis de construire pour un bâtiment (dans le chemin vers Fontamalard) étant en cours, l'idée a été lancée de plutôt couvrir une partie de l'air de compostage.

Composter dans un hangar limite le ruissellement des jus venant des andins, les bassins de retentions sont donc beaucoup moins odorants. De plus l'air rejeté peut être filtré.

Est-ce financièrement réaliste ? Mr Gayard propose de faire l'étude.

M. le Maire de Soleymieux rappelle qu'il attend des résultats significatifs et très rapidement, faute de quoi, il entamera une procédure avec l'accord de la Préfecture. Il rappelle qu'une plateforme de compostage de déchets verts a été fermée à Chazelle-sur-Lyon dans ce cadre.

Une prochaine réunion aura lieu courant Avril ou Mai date à déterminer

Le Lis Martagon